
AVIS

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE ARRÊTS DE BUS SCOLAIRE

Le Collège des bourgmestre et échevins vous informe, que pour cause de travaux d'infrastructures dans la Rue de la Gare, les arrêts de l'autobus scolaire :

Rue de la Gare, maison no. 151

(du côté pair et impair)

seront temporairement transférés vers l'arrêt autobus auprès du parking de la Gare de Leudelage.

**Le transfert des arrêts est valable pendant la période
de prolongation, jusqu'au 19 décembre 2025 inclus.**

Veuillez excuser les éventuels désagréments.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN